



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

**Société  
Mathématique  
de France**



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

Paris, le 28 Juillet 2011

Monsieur l'Ambassadeur,  
Ambassade du Vietnam  
62 rue Boileau  
75016 PARIS  
France

Objet : Procès de Monsieur Pham Minh Hoang

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous écrivons de nouveau au sujet de notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang dont le procès vient d'être fixé au 10 août prochain, trois jours avant la première date anniversaire de son arrestation au Vietnam. Il est poursuivi sur la base de l'article 79 du code pénal vietnamien pour « tentative de renversement du pouvoir populaire » et son cas nous inspire toujours la plus vive inquiétude.

Nous vous demandons donc encore une fois d'assurer à notre collègue enseignant de mathématiques un accès à la protection consulaire, à la visite régulière de ses avocats et de sa famille et aux soins médicaux dont il pourrait avoir besoin dans l'attente de son procès.

D'autre part, nous vous demandons que notre compatriote bénéficie d'un procès respectueux des normes internationales, notamment conforme au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam et la France sont parties.

Avec toute la communauté mathématique française, nous espérons que notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang recouvrera rapidement la liberté et pourra reprendre ses enseignements de mathématiques à l'Institut Polytechnique d'Hô-Chi-Minh-Ville dès la rentrée prochaine.

En espérant que notre requête recevra la plus grande attention de votre part, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre haute considération.

Maria J. Esteban  
Présidente de la SMAI

Bernard Helffer  
Président de la SMF



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

**Société  
Mathématique  
de France**



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

Paris, le 28 Juillet 2011

Monsieur Jean-François Girault  
Ambassadeur de France au Vietnam  
Ambassade de France au Vietnam  
57 rue Tran Hung Dao,  
Hanoi  
République Socialiste du Vietnam

Objet : Procès de Monsieur Pham Minh Hoang

Monsieur l'Ambassadeur,

Au nom de la Société Mathématique de France (SMF) et de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), nous souhaitons vous faire part de notre plus vive inquiétude au sujet de notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang, enseignant de mathématiques appliquées à l'Institut Polytechnique de Hô-Chi-Minh-Ville.

Nous vous écrivons aujourd'hui car son procès vient d'être fixé au 10 août prochain, trois jours avant la première date anniversaire de son arrestation au Vietnam. Depuis septembre 2010, il est en effet poursuivi sur la base de l'article 79 du code pénal vietnamien pour « tentative de renversement du pouvoir populaire ».

Comme nous l'avons déjà fait par de nombreux courriers adressés depuis novembre dernier aux différents ministres français des Affaires Etrangères, nous vous demandons d'assurer à notre collègue un accès à la protection consulaire, à la visite régulière de ses avocats et de sa famille et aux soins médicaux dont il pourrait avoir besoin dans l'attente de son procès.

D'autre part, nous vous demandons d'user de toutes les voies consulaires et diplomatiques possibles afin que notre compatriote bénéficie d'un procès respectueux des normes internationales, notamment conforme au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam et la France sont parties.

Avec toute la communauté mathématique française, nous espérons que notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang recouvrera rapidement la liberté et pourra reprendre ses enseignements de mathématiques à l'Institut Polytechnique d'Hô-Chi-Minh-Ville dès la rentrée prochaine.

En espérant que notre requête recevra la plus grande attention de votre part et que vos services resteront mobilisés même en cette période estivale, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre haute considération.

Maria J. Esteban  
Présidente de la SMAI

Bernard Helffer  
Président de la SMF



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

**Société  
Mathématique  
de France**



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

Paris, le 28 Juillet 2011

Monsieur Fabrice Mauriès  
Consul Général  
Consulat français à Hô-Chi-Minh-Ville  
27 Nguyễn Thi Minh Khai, Q.1  
Hô-Chi-Minh-Ville  
République Socialiste du Vietnam

Objet : Procès de Monsieur Pham Minh Hoang

Monsieur le Consul,

Au nom de la Société Mathématique de France (SMF) et de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), nous souhaitons vous faire part de notre plus vive inquiétude au sujet de notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang, enseignant de mathématiques appliquées à l'Institut Polytechnique de Hô-Chi-Minh-Ville.

Nous vous écrivons aujourd'hui car son procès vient d'être fixé au 10 août prochain, trois jours avant la première date anniversaire de son arrestation au Vietnam. Depuis septembre 2010, il est en effet poursuivi sur la base de l'article 79 du code pénal vietnamien pour « tentative de renversement du pouvoir populaire ».

Comme nous l'avons déjà fait par de nombreux courriers adressés depuis novembre dernier aux différents ministres français des Affaires Etrangères, nous vous demandons d'assurer à notre collègue un accès à la protection consulaire, à la visite régulière de ses avocats et de sa famille et aux soins médicaux dont il pourrait avoir besoin dans l'attente de son procès.

D'autre part, nous vous demandons d'user de toutes les voies consulaires et diplomatiques possibles afin que notre compatriote bénéficie d'un procès respectueux des normes internationales, notamment conforme au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam et la France sont parties.

Avec toute la communauté mathématique française, nous espérons que notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang recouvrera rapidement la liberté et pourra reprendre ses enseignements de mathématiques à l'Institut Polytechnique d'Hô-Chi-Minh-Ville dès la rentrée prochaine.

En espérant que notre requête recevra la plus grande attention de votre part et que vos services resteront mobilisés même en cette période estivale, veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'expression de notre haute considération.

Maria J. Esteban  
Présidente de la SMAI

Bernard Helffer  
Président de la SMF



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

**Société  
Mathématique  
de France**



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

The 28th of July 2011

Ms. Catherine Ashton  
High Representative of the European Union for Foreign Affairs and Security Policy  
European External Action service  
1046 Bruxelles  
Belgique

Object: Trial for Pham Minh Hoang

High representative,

In the name of the French Mathematics Society (SMF) and the French Applied and Industrial Mathematics Society (SMAI), we wish to express grave concern for our French-Vietnamese colleague Pham Minh Hoang who is a lecturer of applied mathematics at Hô-Chi-Minh-City Institute of Technology.

We are now writing to you as he will face trial on August 10, 2011, just three days before the one-year anniversary of his imprisonment in Vietnam. Since September 2010, he is indeed charged under Article 79 of the Vietnamese penal code which bans "activities aimed at overthrowing the socialist government".

As we wrote several times during the last ten months to the successive French Ministers of Foreign Affairs, we ask you to ensure that our colleague has access to consular protection, legal counsel, family visits and medical care should he need any, while waiting his trial.

Furthermore, we urge you to ensure that our fellow citizen's case is addressed in a manner consistent with internationally recognized standards of due process and fair trial, in accordance with the International Covenant on Civil and Political Rights, to which Vietnam and France are party, and with the Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms defended by the Council of Europe.

Together with the whole French mathematics community, we hope that our colleague will soon be released and be able to teach back at Hô-Chi-Minh-City Institute of Technology.

We appreciate your immediate attention to this important matter and look forward to your earliest reply.

Yours sincerely,

Maria J. Esteban  
Présidente de la SMAI

Bernard Helffer  
Président de la SMF



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

**Société  
Mathématique  
de France**



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 PARIS CEDEX 05

Paris, le 28 Juillet 2011

Monsieur Alain Juppé  
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes  
37 quai d'Orsay  
75007 PARIS

Objet : Procès de Monsieur Pham Minh Hoang

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons de nouveau au sujet de notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang dont le procès vient d'être fixé au 10 août prochain, trois jours avant la première date anniversaire de son arrestation au Vietnam. Il est poursuivi sur la base de l'article 79 du code pénal vietnamien pour « tentative de renversement du pouvoir populaire » et son cas nous inspire toujours la plus vive inquiétude.

Nous vous demandons donc encore une fois d'assurer à notre collègue enseignant de mathématiques un accès à la protection consulaire, à la visite régulière de ses avocats et de sa famille et aux soins médicaux dont il pourrait avoir besoin dans l'attente de son procès.

D'autre part, nous vous pressons d'user de toutes les voies consulaires et diplomatiques afin que notre compatriote bénéficie d'un procès respectueux des normes internationales, notamment conforme au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam et la France sont parties.

Avec toute la communauté mathématique française, nous espérons que notre collègue franco-vietnamien Pham Minh Hoang recouvrera rapidement la liberté et pourra reprendre ses enseignements de mathématiques à l'Institut Polytechnique d'Hô-Chi-Minh-Ville dès la rentrée prochaine.

En espérant que notre requête recevra la plus grande attention de votre part et que vos services resteront mobilisés même en cette période estivale, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Maria J. Esteban  
Présidente de la SMAI

Bernard Helffer  
Président de la SMF